

Guide des élus

Agglo Seine-Eure



Édition 2026

**seine
-eure**
agglo

**Édito**

Le mot du Président

“ Chères et chers collègues,

Nous voilà réunis au sein de la Communauté d'agglomération Seine-Eure pour un nouveau mandat, portés par la confiance de nos concitoyens et animés d'une même ambition : œuvrer ensemble au service de notre territoire et de ses habitants.

S'engager comme conseiller communautaire, c'est choisir d'agir à une échelle qui dépasse les frontières de sa commune, là où se décident des projets structurants pour notre territoire. C'est une responsabilité exigeante et c'est aussi une formidable aventure collective.

Pour que chacune et chacun d'entre vous puisse exercer pleinement son mandat, il m'a semblé essentiel de vous offrir un outil de référence clair et accessible. Ce guide a été conçu dans cet esprit : vous présenter notre collectivité, son territoire, ses compétences, ses instances de gouvernance et son fonctionnement au quotidien.

Bienvenue dans notre Agglomération. Je suis convaincu que ce mandat sera riche, engagé et porteur de belles réalisations tous ensemble pour notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous. ”

**Bernard LEROY, Président
de l'Agglomération Seine-Eure**

Portrait du territoire

Entre nature, dynamisme et qualité de vie

La Communauté d'agglomération Seine-Eure est située en Normandie dans le département de l'Eure. 105 000 habitants et 60 communes la composent. Idéalement située par sa proximité avec les infrastructures routières majeures, dotée de 3 gares situées à Val-de-Reuil, à Gaillon et à Pont-de-l'Arche, l'Agglo Seine-Eure a l'ambition d'être un territoire à haute qualité de vie. Le dynamisme économique, fondé sur sa puissance industrielle fait sa force en matière de développement, de création d'emplois et d'insertion professionnelle.

Chiffres clés

Un territoire
de **550 KM²**



1^{er} pôle économique
de l'Eure

4 686
ENTREPRISES

&

40 654
EMPLOIS

6^e intercommunalité
de Normandie



+50 KM
d'aménagements
cyclables



3 gares SCNF



11 lignes de bus régulières
2 axes routiers
majeurs

Crasville

121 habitants

Rémi GRIMOIN *Maire*

Route de Louviers 27400 CRASVILLE

☎ 02 32 50 26 79

✉ mairiedecrasville@wanadoo.fr

Criquebeuf-sur-Seine

1537 habitants

Jérémy THIREZ *Maire*

815 rue du Village

27340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

☎ 02 35 81 63 96

✉ mairie@criquebeuf-seine.fr

F

Fontaine-Bellenger

1089 habitants

Christian GOSTOLI *Maire*

2 place Etienne Lemeilleur

27600 FONTAINE-BELLENGER

☎ 02 32 53 40 66

✉ secretariat@fontainebellenger27.com

G

Gaillon

6 785 habitants

Odile HANTZ *Maire*

2 rue du Général de Gaulle 27600 GAILLON

☎ 02 32 77 50 00

✉ accueil@ville-gaillon.fr

H

Herqueville

125 habitants

Annick VAUQUELIN *Maire*

Cité La Plante 27430 HERQUEVILLE

☎ 02 32 59 92 50

✉ mairieherqueville@wanadoo.fr

Heudebouville

809 habitants

Frédérique PIEDNOËL *Maire*

Place Paul Vaur

27400 HEUDEBOUVILLE

☎ 02 32 40 17 50

✉ mairie.heudebouville@wanadoo.fr

Heudreville-sur-Eure

1066 habitants

Anne BAILHACHE-SIMON *Maire*

Place de la Mairie

27490 HEUDREVILLE-SUR-EURE

☎ 02 32 50 23 93

✉ commune.heudrevillesureure@wanadoo.fr

I

Igoville

1701 habitants

Gwenaël JAHIER *Maire*

16 rue de Lyons 27460 IGOVILLE

☎ 02 35 23 01 94

✉ mairie@commune-igoville.com

Incarville

1352 habitants

Patrick MAUGARS *Maire*

36 Route de Louviers 27400 INCARVILLE

☎ 02 32 40 66 86

✉ secretariatdumaire@incarville.fr

L

La Harengère

598 habitants

Olivier LEFEVRE *Maire*

8 rue de la Mairie 27370 LA HARENGERE

☎ 02 32 35 71 30

✉ mairie-la-harengere@wanadoo.fr

La Haye-le-Comte

145 habitants

Morgan QUIRIN *Maire*

5 allée François Langlois

27400 LA HAYE-LE-COMTE

☎ 02 32 25 08 44

✉ mairie-hayelecomte@wanadoo.fr

La Haye-Malherbe

1374 habitants

Serge MARAIS *Maire*

Place de la Mairie

27400 LA HAYE-MALHERBE

☎ 02 32 50 61 30

✉ mairie@lahayemalherbe.fr

La Saussaye

1914 habitants

Didier GUÉRINOT *Maire*

6 place du Cloître 27370 LA SAUSSAYE

☎ 02 35 87 83 13

✉ contact@lasaussaye.fr

La Vacherie

557 habitants

Jean-Luc GUITTARD *Maire*

Route de Carcouet 27400 LA VACHERIE

☎ 02 32 50 40 83

✉ mairie.vacherie@gmail.com

Le Bec-Thomas

200 habitants

Jean-Luc FLAMBARD *Maire*

12 rue de la Mairie

27370 LE BEC-THOMAS

☎ 02 32 35 36 41

✉ mairie.lebec-thomas@orange.fr

Le Manoir-sur-Seine

1279 habitants

Daniel BAYART *Maire*

Place Georges Lévy

27460 LE MANOIR-SUR-SEINE

☎ 02 32 49 80 60

✉ mairie@mairielemanoir.fr

Le Mesnil-Jourdain

238 habitants

Pierrick GILLES *Maire*

14 rue de Cavoville

27400 LE MESNIL-JOURDAIN

☎ 02 32 50 55 22

✉ mairie-mesniljourdain@wanadoo.fr

Le Vaudreuil

3 622 habitants

Louis SPEYBROUCK *Maire*

3 rue Bernard Chédeville - BP 5

27100 LE VAUDREUIL

☎ 02 32 59 02 74

✉ accueil@levaudreuil.fr

Le Val-d'Hazey

5156 habitants

Philippe COLAS *Maire*

Place du souvenir Français

27940 LE VAL-D'HAZEY

☎ 02 32 53 01 04

✉ contact@levaldhazey.fr

Léry

1984 habitants

Janick LEGER *Maire*

47 rue du 11 Novembre 27690 LERY

☎ 02 32 59 05 50

✉ secretariat@communedelery.fr

Les Damps

1335 habitants

Katia CAMUS *Maire*

7 rue de la Mairie 27340 LES DAMPS

☎ 02 35 23 03 76

✉ lesdamps-infocase@orange.fr

Les Trois-Lacs

1748 habitants

Joris BENIER *Maire*

15 rue Roseraie 27700 LES TROIS-LACS

☎ 02 32 54 15 73

✉ mairie@lestroislacs.fr

Louviers

18 347 habitants

François-Xavier PRIOLLAUD *Maire*

19, rue Pierre Mendès-France
CS 10621 - 27400 LOUVIERS

☎ 02 32 09 58 58

✉ accueil@ville-louviers.fr

M

Mandeville

343 habitants

Eric BECHEREL *Maire*

1 rue du Moulin à vent

27370 MANDEVILLE

☎ 02 32 50 70 08

✉ mairie.mandeville@wanadoo.fr

Martot

458 habitants

François CHARLIER *Maire*

6 rue de la Mairie 27340 MARTOT

☎ 02 35 81 58 59

✉ martot.mairie@wanadoo.fr

P

Pinterville

805 habitants

Didier DAGOMET *Maire*

14 rue du Docteur Schweitzer
27400 PINTERVILLE

☎ 02 32 40 05 78

✉ mairie@pinterville.fr

Pîtres

2572 habitants

Florence LAMBERT *Maire*

10 rue de l'Eglise 27590 PITRES

☎ 02 32 49 81 06

✉ mairie@ville-pitres.fr

Pont-de-l'Arche

4130 habitants

Richard JACQUET *Maire*

19 Maurice Delamare - BP 19
27340 PONT-DE-L'ARCHE

☎ 02 32 98 90 70

✉ population@pontdelarche.fr

Porte-de-Seine

209 habitants

Jean-Philippe BRUN *Maire*

7 Chemin de Halage à Portejoie
27430 PORTE-DE-SEINE

☎ 02 32 59 25 36

✉ commune-portejoie@orange.fr
mairie.portedeseine@orange.f

Poses

1118 habitants

Georgio LOISEAU *Maire*

88 rue des Mesures 27740 POSES

☎ 02 32 59 07 16

✉ mairie.poses@wanadoo.fr

Q

Quatremare

440 habitants

Pascal LEMAIRE *Maire*

2 Route d'Evreux 27400 QUATREMARE

☎ 02 32 50 57 22

✉ mairie.quatremare27@wanadoo.fr

S

Saint-Aubin-sur-Gaillon

2164 habitants

Philippe DOOM *Maire*

1 rue des Motelles
27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON

☎ 02 32 53 02 62

✉ mairie@saintaubin27.fr

Saint-Cyr-la-Campagne

429 habitants

Gaëlle TAVENNEC *Maire*

126 rue Saint Martin la Corneille
27370 SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE

☎ 02 35 87 80 86

✉ mairie.stcyrlacampagne@wanadoo.fr

Saint-Didier-des-Bois

895 habitants

Jacky GOY *Maire*

1 route d'Elbeuf
27370 SAINT-DIDIER-DES-BOIS

☎ 02 32 50 61 98

✉ mairie@saintdidierdesbois.fr

Saint-Etienne-du-Vauvray

890 habitants

Eric LARDEUR *Maire*

Route Nationale
27430 ST-ETIENNE-DU-VAUVRAY

☎ 02 32 59 94 53

✉ mairie@st-etienne-vauvray.fr

Saint-Etienne-sous-Bailleul

388 habitants

Yvonne BERGER *Maire*

2 place de la Mairie
27920 ST-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL

☎ 02 32 52 80 31

✉ com.st-etienne-ss-bailleul@orange.fr

Saint-Germain-de-Pasquier

122 habitants

Ludovic GARNIER *Maire*

1 rue de l'Eglise
27370 ST-GERMAIN-DE-PASQUIER

☎ 02 35 87 53 00

✉ mairiestgermaindepasquier@wanadoo.fr

Saint-Julien-de-la-Lieue

419 habitants

Alain GAUCHER *Maire*

23 rue Saint Laurent
27600 ST-JULIEN-DE-LA-LIEGUE

☎ 02 32 53 29 08

✉ mairiesaintjuliendelalieue@wanadoo.fr

Saint-Pierre-de-Bailleul

975 habitants

Pascal JUMEL *Maire*

5 place de la Grâce
27920 ST-PIERRE-DE-BAILLEUL

☎ 02 32 52 52 19

✉ mairie.bailleul@orange.fr

Saint-Pierre-la-Garenne

923 habitants

Liliane BOURGEOIS *Maire*

98 route nationale 15
27600 ST-PIERRE-LA-GARENNE

☎ 02 32 52 51 24

✉ mairie-st-pierre-garenne@orange.fr

Saint-Pierre-du-Vauvray

1231 habitants

Jérôme BOURLET DE LA VALLÉE *Maire*

29 Grande Rue
27430 ST-PIERRE-DU-VAUVRAY

☎ 02 32 59 91 06

✉ mairie@saintpierreduvauvray.fr

Surtauville

489 habitants

Hervé PICARD *Maire*

22 Route d'Elbeuf 27400 SURTAUVILLE

☎ 02 32 25 97 99

✉ secretariat@surtauville.fr

Surville

854 habitants

Gildas FORT *Maire*

Rue Bernard Pétel 27400 SURVILLE

☎ 02 32 50 50 27

✉ contact@surville27400.fr

T

Terres de Bord

1577 habitants

Patrice PHILIPPE *Maire*

144 rue du 8 Mai 1945 - Montaure
27400 TERRES DE BORD

☎ 02 32 50 63 19

✉ mairieterresdebord@orange.fr

V

Val-de-Reuil

12939 habitants

Marc-Antoine JAMET *Maire*

70 rue Grande - BP 604
27106 VAL-DE-REUIL

☎ 02 32 09 51 51

✉ mairie@valdereuil.fr

Villers-sur-le-Roule

841 habitants

Agnès LABIGNE *Maire*

13 rue rosée
27940 VILLERS-SUR-LE-ROULE

☎ 02 32 53 18 34

✉ villers.sur.le.roule@wanadoo.fr

Vironvay

331 habitants

Samuel THOMAS *Maire*

327 route des Saisons 27400 VIRONVAY

☎ 02 32 40 19 29

✉ mairie.vironvay@wanadoo.fr

Vraiville

725 habitants

Hervé GAMBLIN *Maire*

19 rue de la Mairie 27370 VRAIVILLE

☎ 02 32 50 66 04

✉ mairie@vraiville.fr

L'Agglo : son rôle et son histoire

Missions, organisation et gouvernance



Le rôle de l'Agglo

L'Agglo, ou Communauté d'agglomération, est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre regroupant plusieurs communes dans une logique de projet territorial commun. Elle ne se substitue pas aux communes : celles-ci conservent leurs compétences de proximité (état civil, écoles, animation locale), tandis que l'Agglo assume des attributions plus larges, intercommunales par nature.

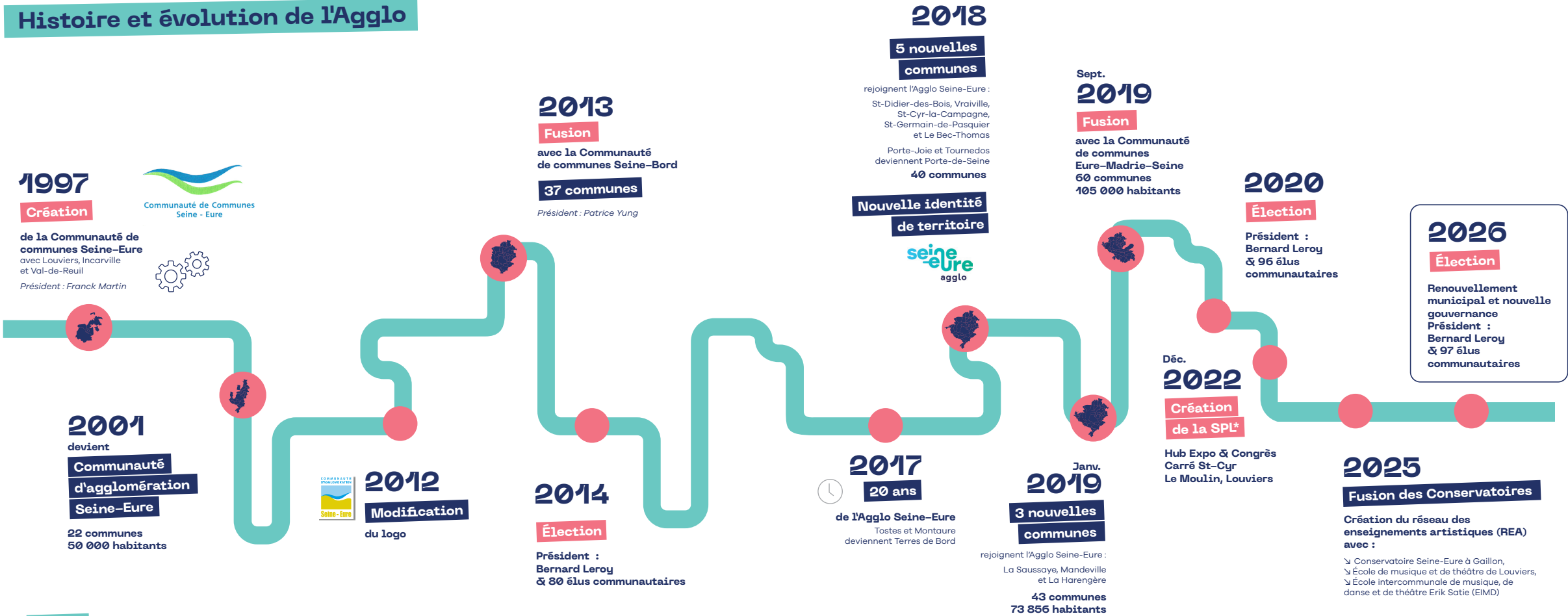
Son rôle est de mutualiser les moyens, de coordonner les politiques publiques et de porter des projets structurants pour le territoire. L'objectif est clair : gérer à l'échelon intercommunal ce qui est plus efficace à plusieurs, pour mieux répondre aux besoins des administrés. L'Agglo conduit ainsi une feuille de route territoriale partagée, au service de l'attractivité et de la qualité de vie.

Elle rassemble 60 communes et 97 délégués communautaires, qui définissent les orientations stratégiques et votent les décisions de l'intercommunalité.

L'assemblée est composée de délégués issus de chaque commune, assurant une représentation équilibrée des territoires membres. L'Agglo Seine-Eure exerce de nombreuses compétences obligatoires et optionnelles : développement économique, eau potable et assainissement, voirie d'intérêt communautaire, transports, propreté publique, habitat, urbanisme, tourisme, environnement, petite enfance, jeunesse et aide à domicile.

À ce titre, l'Agglo assure la collecte et le traitement des déchets ainsi que la propreté publique, dans une politique volontariste de préservation environnementale. Elle intervient également en faveur de l'habitat, à travers la rénovation et la construction, et élabore les outils de planification territoriale en matière d'urbanisme. Enfin, elle organise et finance les transports publics ainsi que les infrastructures favorisant les mobilités durables.

Histoire et évolution de l'Agglo



↳ 1997

Tout a commencé en 1997 avec 3 communes et ses fondateurs, qui s'étaient donné comme mission de se regrouper pour être plus forts. De 3 communes, l'Agglo est passée à 22 en 2001, puis à 37 communes en 2013.

↳ 2014

Changement de président suite aux élections municipales. En 2019, l'Agglo fusionne avec la Communauté de communes Eure-Madrie-Seine.

Désormais 60 communes avec 105000 habitants composent l'Agglo Seine-Eure. La collectivité s'affirme comme un territoire à haute qualité de vie où le dynamisme économique fait sa force en matière de développement, de créations d'emplois et d'aménagement du territoire. Un territoire alliant patrimoine riche et tissu économique dynamique, créant un écosystème propice à l'épanouissement professionnel et personnel.

↳ 2024

10 ans de mandature, et un territoire qui ne cesse de se développer. Un territoire à l'écoute de ses habitants, résilient qui s'adapte aux nouveaux enjeux économiques, sociétaux et écologiques.

↳ 2025

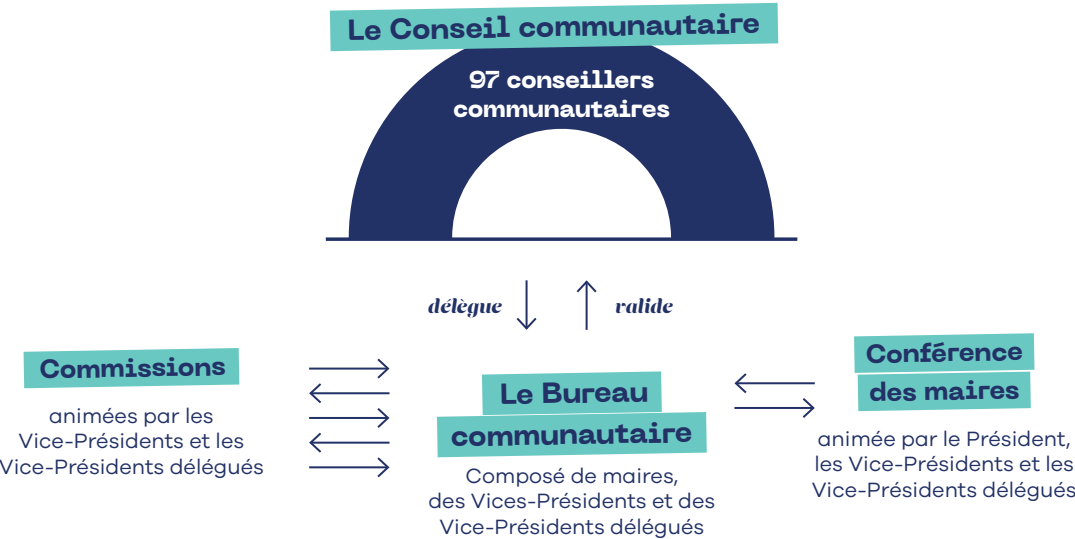
Le conservatoire de musique et de théâtre à Gaillon s'élargit pour former le réseau des enseignements artistiques. L'école de musique et de théâtre de Louviers et l'école intercommunale de musique, de danse et de théâtre Erik Satie (EIMD) regroupant les communes d'Igville, Pont-de-l'Arche, Alizay, Criquebeuf-sur-Seine, Martot, les Damps et Terres de Bord, rejoignent le Conservatoire Seine-Eure, avec l'intégration de 40 agents. Aujourd'hui, l'Agglo compte 700 agents.

*SPL : Société Publique Locale

Fonctionnement de l'Agglo

Les instances

À quoi servent-elles ?



Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'instance de décision de l'Agglomération Seine-Eure. Composé de 97 membres, il se réunit tous les mois (sauf l'été) pour débattre et voter les délibérations qui orientent les politiques et les projets du territoire. Il adopte notamment le budget, définit les grandes orientations de l'Agglomération et prend les décisions relevant de ses compétences au service des habitants et du développement du territoire.

Un membre empêché peut confier un pouvoir à un autre élu afin que ce dernier vote à sa place. Il peut également, pour les plus petites communes, demander à son suppléant de le remplacer et de voter à sa place. Les séances du Conseil Communautaire sont publiques, ce qui signifie que tout citoyen peut assister aux débats. En revanche, seuls les conseillers communautaires sont autorisés à s'exprimer et à voter.

Le Bureau communautaire

Afin d'alléger les séances du Conseil communautaire, certaines décisions peuvent être déléguées au Bureau communautaire. Cette délégation, approuvée par le Conseil, encadre précisément les domaines concernés. Il peut s'agir, par exemple, des garanties d'emprunt demandées par les bailleurs sociaux ou de l'attribution de subventions aux associations (commerçants, organisateurs d'événements sportifs ou culturels, etc.).

Les commissions

Les commissions se réunissent autant que de besoin. Elles sont ouvertes aux élus communautaires et communaux. Elles ont pour objectif de préparer le contenu des dossiers qui seront présentés au Bureau puis au Conseil communautaire. Elles sont organisées selon 4 grandes thématiques :

- 📌 **Territoire de bien-être** : CIAS, petite enfance, enfance-jeunesse, sport, santé, handicap et réseau d'enseignement artistique.
- 📌 **Territoire robuste** : économie résidentielle (tourisme, commerce et artisanat), économie productive (industrie, manufacture), cycle de la matière et économie circulaire, Intelligence artificielle, numérique.
- 📌 **Territoire résilient** : mobilités et espace public, cycle de l'eau et de la nature, planification, habitat et PCAET.
- 📌 **Territoire solidaire** : finances, mutualisations, patrimoine, politique de la ville et solidarité internationale et patrimoine.

La Conférence des maires

Elle est un outil de gouvernance complémentaire au Conseil communautaire. Elle constitue un lieu de débat, un organe de réflexion et d'orientation stratégique sur des thématiques, des enjeux du territoire. Elle est ouverte aux maires des 60 communes de l'Agglo et se déroule à huis clos.

La Conférence des Présidents

Elle réunit les 15 vice-présidents tous les mois. Elle a pour vocation de discuter des dossiers d'actualité qui peuvent être ensuite travaillés au sein des différentes commissions.

Le service des assemblées

Il est le gardien de la légalité des actes administratifs de l'Agglo. Il a pour mission la vérification systématique des projets d'actes. Il s'assure qu'ils deviennent des actes définitifs en veillant au respect des règles législatives aussi bien dans le contenu, que dans le formalisme de la séance ou dans la réalisation des mesures de publicité. Parce que la légalité garantit l'égalité de traitement de tous sur tout le territoire.



Envoi des convocations pour les instances :

- Le secrétariat de la Direction Générale envoie les convocations pour la Conférence des présidents
- Le service des Assemblées envoie les convocations pour le Bureau et le Conseil
- Les secrétariats des services envoient les convocations pour les commissions

Les étapes d'une décision



Calendrier

des instances*

Janvier

- **Cérémonies des vœux** au personnel et aux partenaires.
- **Premier Bureau et premier Conseil communautaire.**

Février › Mai

Bureaux et Conseils communautaires classiques.

Mars

Bureau et Conseil communautaire consacré à la présentation du **rapport annuel d'activité n-1.**

Juin

Bureau et Conseil consacré au **budget supplémentaire** ainsi qu'aux **décisions modificatives budgétaires** portant sur le budget principal et les budgets annexes.

Juillet & Août

Période estivale, **pas de Conseil ni de Bureau communautaire**, sauf urgence avérée.

Septembre

Bureau et Conseil communautaire marqué par l'**examen des rapports annuels de la collectivité**: eau potable et assainissement, et prévention et gestion des déchets.

Octobre

Bureau et Conseil communautaire classique.

Novembre

Conseil communautaire marqué par le **débat d'orientations budgétaires**, le **rapport de développement durable** et le **rapport sur le schéma de mutualisation.**

Décembre

Bureau et Conseil communautaire marqué par le **vote du budget primitif** pour l'année suivante.

*Le calendrier des instances est donné à titre indicatif.

Les conseillers communautaires

Acquigny



Fanny LONFIER-CANNAËRT
Suppléant : Guy GILET

Ailly



Frédéric ALLOT
Suppléante : Christine COHIN

Alizay



Arnaud LEVITRE
Suppléante : Delphine VERKINDER

Amfreville-sous-les-monts



François VIGOR
Suppléant : Nobeit LOUISET

Amfreville-sur-Iton



Patrick LAMBERT
Suppléant : Nicolas MASSE

Andé



Marcelline CERE
Suppléant : Frédéric MENOUEUR

Authueil-Authouillet



Delphine DIAS
Suppléant : Raynald CHARPENTIER

Le Bec-Thomas



Jean-Luc FLAMBARD
Suppléant : Stéphane MARIE

Cailly-sur-Eure



Géraldine GUICHARD
Suppléante : Nicolas JEAN

Champenard



David POLLET
Suppléant : Stéphanie DUPONT

Clef-Vallée-d'Eure



Olivier LEPINTEUR



Ingrid BEAUCOUSIN

Connelles



Arnaud HAUDRICOURT
Suppléante : Cécile LECORNU

Courcelles-sur-Seine



Stella BLOURDIER
Suppléant : Jérémy CROZET-JOURDAIN

Crasville



Rémi GRIMOIN
Suppléant : Didier POISSON

Criquebeuf-sur-Seine



Jérémy THIREZ
Suppléante : Caroline MALLET-SCALESSA

Les Damps



Katia CAMUS
Suppléant : Aurélien ANDRE

Fontaine-Bellenger



Christian GOSTOLI
Suppléante : Sophie MIGEOTTE

Gaillon



Odile HANTZ



Guy-Richard MOUAKA



Chiraz MOALIC



Thierry PATEL



Edouard VARIN

La Harengère



Olivier LEFEVRE
Suppléant : Marie-Christine FIGONI

La Haye-le-Comte



Morgan QUIRIN
Suppléant : Eric BOTTE

La Haye-Malherbe



Serge MARAIS
Suppléante : Béatrice CORMON

Herqueville



Annick VAUQUELIN
Suppléant : Régis LAMORY

Heudebouville



Hubert ZOUTU
Suppléant : Philippe FOUILLOUX

Heudreville-sur-Eure



Anne BAILHACHE-SIMON
Suppléant : Bernard LEGRAND

Igoville



Gwenaël JAHIER
Suppléante : Sandrine DELBE

Incarville



Patrick MAUGARS
Suppléante : Gloria LE LAY

Léry



Janick LEGER
Suppléant : Yoann CANCALON

Louviers



François-Xavier PRIOLLAUD



Anne TERLEZ



José PIRES



Caroline ROUZEE



Olivier GRAFF



Marie-Dominique PERCHET



Daniel GERMAIN



Anne LESAULNIER



Thierry BEAUCOUSIN



Céline LEMAN



Olivier NIEL



Sylvie LANGEARD



Philippe BRUN



Nolwenn LEOSTIC



Diego ORTEGA

Mandeville



Eric BECHEREL
Suppléante : Patricia HAMON

Le Manoir-sur-Seine



Daniel BAYART
Suppléante : Céline LEGRAND

Martot



François CHARLIER
Suppléante : Agnès LARGEAU

Le Mesnil-Jourdain



Pierrick GILLES
Suppléant : Philippe LESUEUR

Pinterville



Emmanuelle POCHON
Suppléant : Franck BAUMANN

Pîtres



Florence LAMBERT



Nicolas QUENNEVILLE

Pont-de-l'Arche



Richard JACQUET



Anne-Sophie DE BESSES



Albert NANIYOULA

Porte-de-Seine



Jean-Philippe BRUN
Suppléante : Monique KWASNY

Poses



Georgio LOISEAU
Suppléant : Murielle TOURNE

Quatremare



Pascal LEMAIRE
Suppléant : Emmanuel ROBERT

Saint-Aubin-sur-Gaillon



Philippe DOOM
Suppléante : Soline DUHAMEL

Saint-Cyr-la-Campagne



Gaëlle TAVENNEC
Suppléant : Martin LEFEBVRE

Saint-Didier-des-Bois



Jacky GOY
Suppléant : Michel MORISSE

Saint-Etienne-sous-Bailleul



Philippe BODINEAU
Suppléante : Mireille ROBIN

Saint-Etienne-du-Vauvray



Eric LARDEUR
Suppléant : François CLEMENT

Saint-Germain-de-Pasquier



Ludovic GARNIER
Suppléant : Fabien LOISEL

Saint-Julien-de-la-Liège



Alain GAUCHER
Suppléante : Cathia MARC

Saint-Pierre-de-Bailleul



Pascal JUMEL
Suppléante : Anne-Marie DOUCERAIN

Saint-Pierre-la-Garenne



Liliane BOURGEOIS
Suppléant : Alain SAUNIER

Saint-Pierre-du-Vauvray



Laëtitia SANCHEZ
Suppléant : Jérôme BOURLET DE LA VALLEE

La Saussaye



Didier GUERINOT
Suppléante : Marion ROSE

Surtauville



Hervé PICARD
Suppléante : Cindy MARIE

Surville



Gildas FORT
Suppléant : Bruno ROBERT

Terres-de-Bord



Patrice PHILIPPE
Suppléante : Marie-Josée DUË

Les Trois-Lacs



Joris BENIER
Suppléante : Sandra MAGUIN

La Vacherie



Jean-Luc GUITTARD
Suppléant : Bruno CARPENTIER

Le Val-d'Hazey



Philippe COLLAS



Jean-Marie LEJEUNE



Anne-Marie MONOT



Fanny PAPY

Val-de-Reuil



Marc-Antoine JAMET



Stéphanie ROUSSELIN



Ousmane N'DIAYE



Aurélie LEFEBVRE



Philippe BOUCAT



Rachida DORDAIN



Christian AVOLLE



Marilyne DESLANDES



Christophe CORNILLEAU



Safia BEHILIL RAMDANE



Benoît BALUT



Bernard LEROY



Sylviane LORET



Dominique COUDRAY

Villers-sur-le-Roule



Agnès LABIGNE
Suppléante : Sandrine BILLAUT

Vironvay



Samuel THOMAS
Suppléant : Tété AGBODJAN

Vraiville



Hervé GAMBLIN
Suppléante : Céline CHEVAL

Les Vice-Présidents



Le Président et les Vice-Présidents lors du conseil d'installation, le 11 avril 2026.

Thématiques	Président/ Vice-Président(e)s	Délégations	Vice-Président(e)s délégué(e)s
Développement économique	Bernard LEROY	Groupement d'entreprises	Frédéric ALLOT
		Emploi et formation	Stéphanie ROUSSELIN
Patrimoine et bâtiments communautaires	Bernard LEROY	Patrimoine	Didier GUERINOT
Numérique	Bernard LEROY	Numérique	Ousmane N'DIAYE
Appui aux communes, Réseau enseignements artistiques	Anne TERLEZ	-	-
Finances	François-Xavier PRIOLLAUD	-	-
Stratégie internationale	Marc-Antoine JAMET	-	-

Thématiques	Président/ Vice-Président(e)s	Délégations	Vice-Président(e)s délégué(e)s
Politique de la ville	Odile HANTZ	Gens du voyage	David POLLET
		Projet Territorial de Cohésion Sociale	Janick LEGER
Cycle de la matière/économie circulaire	Philippe COLLAS	Économie circulaire	Eric LARDEUR
Habitat	Richard JACQUET	Délégation à la pierre	Caroline ROUZEE
Cycle de l'eau	Olivier LEPINTEUR	GEMAPI	François VIGOR
		Milieux naturels	Laetitia SANCHEZ
Mobilité et aménagement urbains	Hervé GAMBLIN	Voirie NORD	Daniel BAYART
		Voirie SUD	Patrick MAUGARS
		Voirie EST	Jean-Marie LEJEUNE
Santé / handicap	Gwenael JAHIER	Handicap	Delphine DIAS
Tourisme, commerce et économie résidentielle	Joris BENIER	Tourisme (Léry-Poses)	Georgio LOISEAU
		Attractivité touristique	Thierry PATEL
		Commerce	Serge MARAIS
Urbanisme, planification	François CHARLIER	PLUI	Liliane BOURGEOIS
Énergie/climat	Arnaud LEVITRE	Énergies renouvelables	Philippe BODINEAU
Équipements sportifs et grands événements	José PIRES	-	-
Services à la personne	Jérémy THIREZ	Petite enfance/Enfance jeunesse	Florence LAMBERT
		Relations avec le CIAS	Katia CAMUS
Solidarité internationale	Hubert ZOUTU	-	-

Agir pour le territoire

L'Agglo Seine-Eure œuvre au quotidien



Un nouveau Projet de Territoire

Le 11 juin dernier, l'Agglo a lancé sa démarche d'élaboration du Projet de Territoire, pour cette nouvelle mandature. Cette démarche associe les élus pour définir les priorités et les actions qui guideront le développement du territoire autour de quatre ambitions : **bien-être, solidarité, robustesse et résilience**. Ce projet de territoire sera la feuille de route de l'Agglo pour les 6 prochaines années.

Agir pour le territoire

Les compétences de l'Agglo

Au quotidien, l'Agglo agit dans de nombreux domaines essentiels : développement économique, mobilité, habitat, environnement, eau et assainissement, gestion des déchets, équipements culturels et sportifs ou encore aménagement du territoire...

Compétences obligatoires

➤ Développement économique

Le développement économique a pour missions :

- la création, l'aménagement et la gestion des parcs d'activités industrielles et artisanales,
- l'accompagnement des entreprises,
- le commerce, L'artisanat d'art, l'Emploi et la Formation, l'Economie circulaire et l'ESS.

Un accueil VIP est proposé aux entreprises de toutes tailles souhaitant s'installer ou se développer sur le territoire Seine-Eure.

➤ Aménagement de l'espace communautaire

Menée en étroite collaboration avec les communes, cette compétence se traduit par l'élaboration de documents de planification : un SCoT et deux PLUi. Aménager le territoire repose sur plusieurs outils : une ingénierie pour la conduite d'études et de projets d'aménagement, l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes membres, diverses actions foncières (achat et cession de terrains et bâtiments, gestion locative...).

📌 **Équilibre social de l’habitat**

La politique de l’Agglo en matière d’habitat (production de logements, plan d’actions, financement de projets,) est traduite dans un Programme Local de l’Habitat (PLH) pour la période 2023 à 2029.

L’Agglomération Seine-Eure a créé en 2019 La maison de l’habitat. Cette dernière regroupe en un seul guichet tous les services que l’Agglo propose en matière d’habitat (rénovation des logements, achat, investissement, location...).

📌 **Politique de la ville**

La Politique de la ville vise à réduire les inégalités sociales et territoriales dans les quartiers se trouvant défavorisés nommés « quartiers politique de la ville ». À l’Agglo Seine-Eure, elle concerne Louviers, Val-de-Reuil et, depuis le 1^{er} janvier 2024, Gaillon. Menée avec les collectivités, services de l’État et associations, elle soutient des actions de renouvellement urbain, d’insertion, de qualité de vie, d’accès aux droits et de cohésion sociale.



📌 **Accueil des gens du voyage**

L’Agglomération Seine-Eure répond à ses obligations d’accueil des gens du voyage avec 3 aires d’accueil permanentes (86 places) et 1 aire de grand passage. Elle complète ce dispositif par un service d’accompagnement hors les murs, mené en partenariat avec la CAF de l’Eure, afin de favoriser l’accompagnement des familles. Les occupations illicites du domaine public relèvent de la compétence du maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police.

📌 **Collecte et traitement des déchets**

L’Agglo Seine-Eure coordonne l’ensemble du cycle des déchets, de la prévention jusqu’au traitement final, en passant par la collecte et les déchèteries. Depuis 2012, elle est engagée dans une politique de réduction des déchets avec son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui vise à diminuer de 15 % l’ensemble des déchets ménagers et assimilés (DMA) d’ici 2030. Pour y parvenir, l’Agglo adoptera un Schéma directeur de Gestion des déchets en 2026.

L’Agglo gère en régie 8 déchèteries modernes et bien équipées, confie la collecte des déchets à un prestataire privé et délègue le traitement de chaque type de DMA à des prestataires via des appels d’offres (37 filières en 2026).

📌 **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

La compétence GEMAPI permet de préserver les milieux aquatiques, prévenir les inondations et adapter le territoire face au changement climatique. Elle comprend l’entretien, la restauration et la valorisation des rivières, mares et zones humides, pour favoriser leur bon fonctionnement naturel.

L’action de l’Agglo vise ainsi à concilier protection de l’environnement, sécurité des habitants et qualité du cadre de vie. Cette compétence se traduit par des études, des travaux, des actions de suivi écologique, ainsi que par une collaboration étroite avec l’ensemble des acteurs et partenaires du territoire.

📌 **Assainissement des eaux usées**

L’Agglo agit sur toutes les étapes du cycle de l’eau, depuis la production et la distribution d’eau potable jusqu’à la collecte et le traitement des eaux usées et le contrôle de l’assainissement non collectif. L’Agglo gère notamment 15 stations d’épuration.



Compétences supplémentaires

- En plus des compétences obligatoires, l’Agglo Seine-Eure s’est dotée de compétences supplémentaires et facultatives :
- 📌 Création ou aménagement et entretien de voirie d’intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d’intérêt communautaire

📌 **Eau potable**

L’eau provient majoritairement de 16 ressources souterraines exploitées, dont la plus importante arrive du champ captant des Hauts Prés, à Val-de-Reuil. Au total, 5,5 millions de m³ ont été distribués en 2019.

📌 **Gestion des eaux pluviales urbaines**

L’Agglo mène une politique active en faveur de la biodiversité et est reconnue Territoire engagé pour la nature depuis 2019. Son action s’appuie notamment sur la définition et la déclinaison de la trame verte, bleue et noire, pour préserver et reconnecter les continuités écologiques terrestres, aquatiques et nocturnes, indispensables à la survie des espèces. Elle mène des actions concrètes de préservation, de restauration et de gestion des milieux naturels.

L’Agglo porte également un plan d’actions en faveur des haies, élément clé pour la biodiversité, les paysages et la qualité de l’eau. Elle agit contre les espèces exotiques envahissantes, pour limiter leur impact sur les écosystèmes locaux. À cela s’ajoutent le Pacte Local d’Éducation à la Nature, qui sensibilise tous les publics, ainsi que la charte forestière, pour une gestion durable et concertée des espaces naturels et boisés du territoire.

- 📌 En matière de protection et de mise en valeur de l’environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l’air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d’énergie
- 📌 Action sociale d’intérêt communautaire : petite enfance, enfance jeunesse et CIAS
- 📌 Construction, entretien et fonctionnement d’équipements sportifs et culturels d’intérêt communautaire dont le conservatoire et les écoles de musique, de théâtre et de danse

Compétences facultatives

- ↳ Le développement et l’harmonisation des moyens de gestion électronique de l’information, boucle locale de télécommunications
- ↳ Accès aux technologies de l’information et des communications (très haut débit)
- ↳ Les rivières
- ↳ Les espaces naturels
- ↳ Développement des énergies renouvelables
- ↳ Construction, aménagement, entretien et gestion de la caserne de gendarmerie sur la commune de Louviers et de la caserne de gendarmerie sur la commune de Gaillon, entretien et gestion de la caserne de gendarmerie sur la commune de Pont-de-l’Arche,
- ↳ Création, entretien et exploitation d’infrastructures de charges nécessaires à l’usage de véhicules électriques ou hybrides
- ↳ Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
- ↳ Construction, aménagement, entretien et gestion d’équipements et de sites touristiques
- ↳ Le soutien à l’association des chemins de fer de la vallée d’Eure
- ↳ Création, aménagement et entretien de circuits de pistes cyclables et pédestres indépendantes de la voirie
- ↳ Aménagement et entretien des voies ferrées désaffectées dans la vallée d’Eure
- ↳ Construction, aménagement, entretien et gestion d’équipements liés au développement économique, notamment l’immobilier d’entreprises et les centres de services
- ↳ Le Réseau Local de Promotion de la Santé
- ↳ Construction, aménagement, entretien et gestion d’une maison de santé pluridisciplinaire à Gaillon et ses antennes
- ↳ Les opérations de propreté urbaine
- ↳ Investissement et fonctionnement du réseau de chaleur existant sur le territoire de la commune de Gaillon
- ↳ Accompagnement d’actions en faveur de la sauvegarde, de la réhabilitation et de la valorisation du patrimoine naturel et du patrimoine bâti ancien et/ou remarquable
- ↳ Actions en faveur de l’emploi et de la formation professionnelle
- ↳ Compétence animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque inondation

Prestations proposées aux communes membres

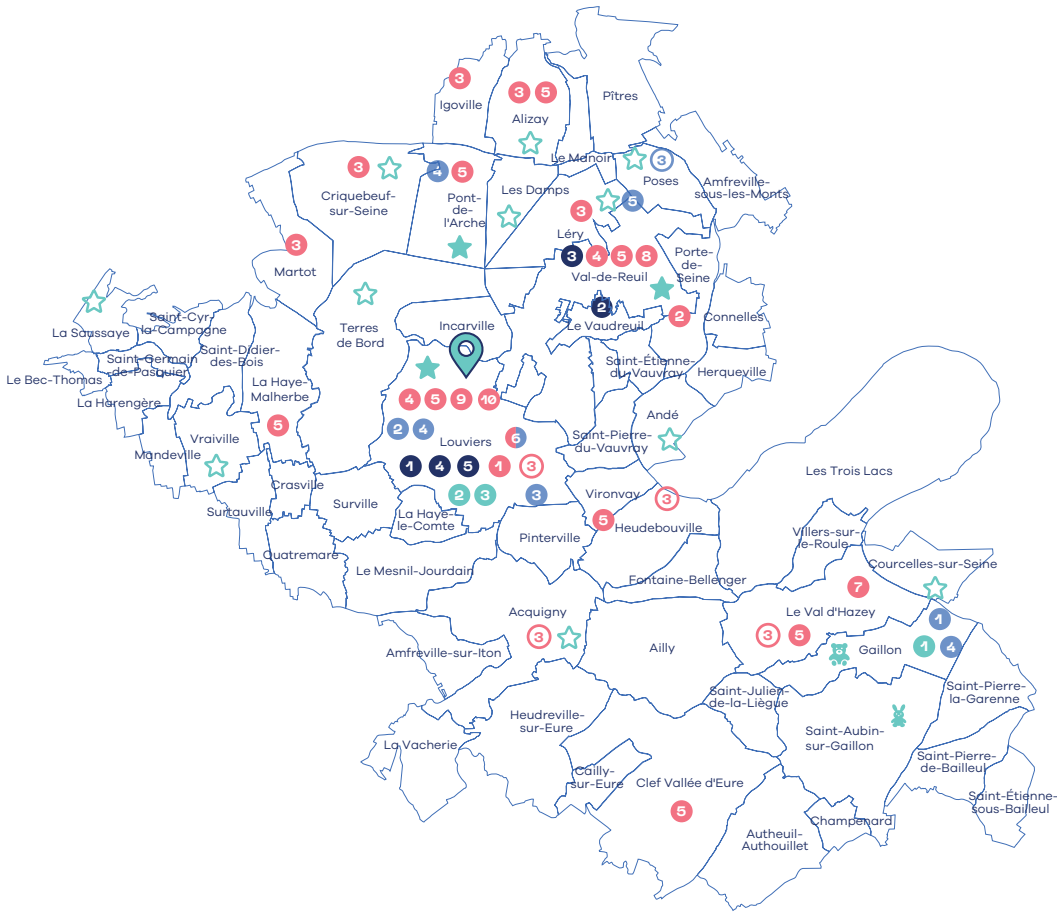
L’Agglo offre à titre gracieux une **aide aux communes** pour plusieurs compétences :

- ↳ Gestion du droit des sols
- ↳ Traitement et/ou conservation des archives communales par une équipe de professionnels dans un local dédié situé à Louviers
- ↳ Accompagnement du service juridique dans les dossiers de marchés publics
- ↳ Ingénierie financière (Contrat de territoire, Fonds européens) et technique (Projets urbains)
- ↳ Mise en place de groupements de commandes pour obtenir des tarifs plus intéressants (assurances, téléphonie, photocopieurs, gestion des poteaux incendie etc...)
- ↳ Accompagnement pour la mise en conformité à la protection des données personnelles
- ↳ Accompagnement dans les dossiers liés au patrimoine privé et public



Agir pour le territoire

Les différents sites de l'Agglo



Au plus près des habitants, les équipements de l'Agglomération Seine-Eure accompagnent le quotidien de chacun : loisirs, sport, culture, gestion des déchets ou services techniques, partout sur le territoire.

↳ Développement du territoire

- 1 La Pépinière 4.0
- 2 Les Ateliers Saint-Cyr et Le Carré Saint-Cyr
- 3 Hôtel d'entreprises
- 4 Hub Expo & Congrès
- 5 La maison de l'habitat

↳ Services techniques et cadre de vie

- 1 Services techniques
- 2 Hauts Prés / rivière et milieux naturels
- 3 Stations d'épuration 3 gérées en DSP*
- 4 Atelier propreté urbaine
- 5 Déchèteries
- 6 Ateliers bâtiments
- 7 Voirie Secteur Est
- 8 Voirie Secteur Nord / atelier propreté urbaine
- 9 Voirie Secteur Sud
- 10 La maison du Vélo

* DSP : Délégation de service public

↳ Services à la population

- ☆ Accueils de loisirs
- ★ Crèches interentreprises
- 👶 Pôle petite enfance
- 🐰 Micro-crèche
- 1 Centre aquatique Aquaval
- 2 Centre aquatique Caséo géré en DSP*
- 3 Patinoire Glacéo gérée en DSP*

↳ Attractivité et valorisation du territoire

- 1 Château de Gaillon
- 2 Pôle archives Seine-Eure
- 3 Office de tourisme Seine-Eure
- 3 Bureau d'informations touristiques
- 4 Réseau des enseignements artistiques
- 5 Parc de Léry-Poses
- 6 Moyens généraux

↳ Services fonctionnels

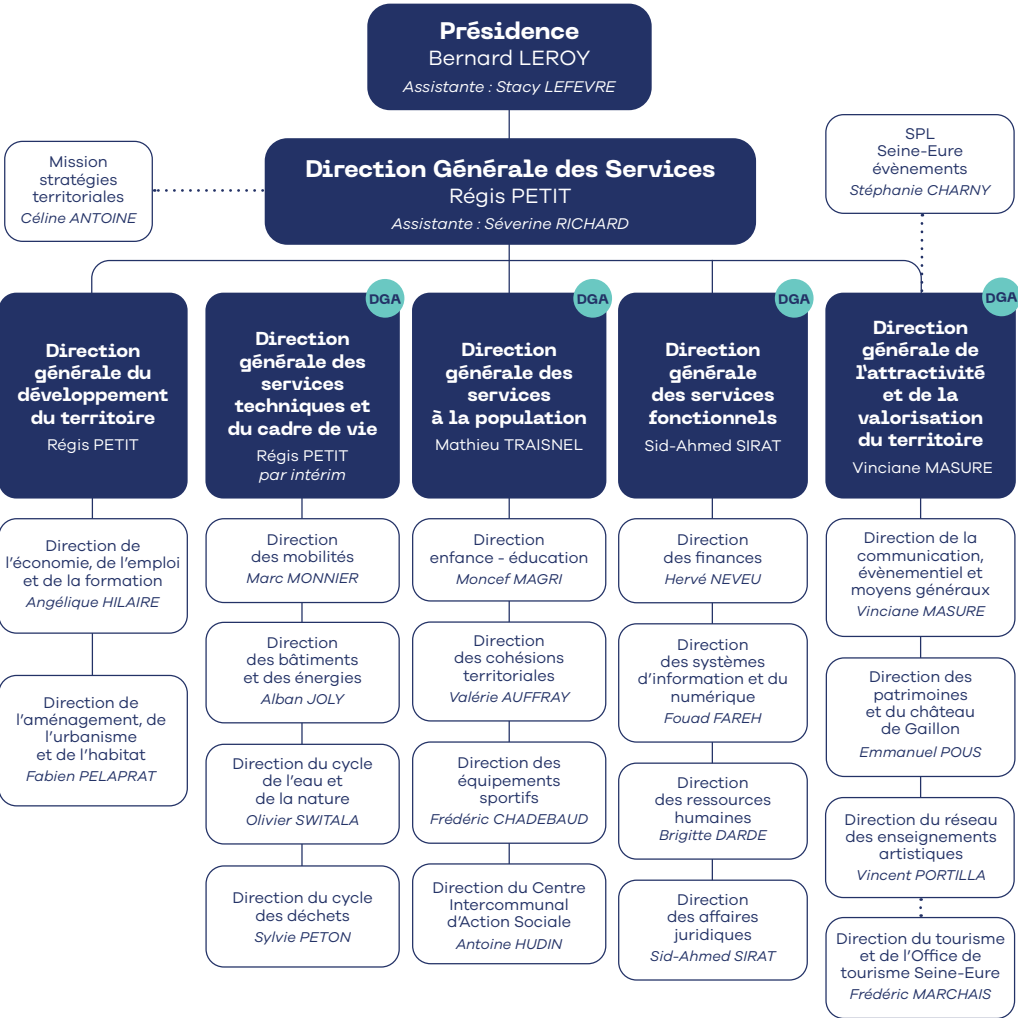
- 📍 Hôtel d'Agglomération

Les équipes à vos côtés

Les directions au service de vos actions

Les équipes à vos côtés

Organisation générale des services



Les équipes à vos côtés

Annuaire des services

Président

↳ Président : **Bernard LEROY**
↳ Assistante : 02 76 46 02 25
stacy.lefevre@seine-eure.com

Direction générale des services

↳ Directeur Général des Services : **Régis PETIT**
↳ Assistante : 02 32 50 85 54
severine.richard@seine-eure.com

Mission stratégies territoriales

↳ Responsable : **Céline ANTOINE**
celine.antoine@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 63 63 39

Direction générale du développement du territoire

↳ Directeur général du développement du territoire : **Régis PETIT**
↳ Secrétariat : 02 32 50 85 54

Économie, emploi et formation

↳ Directrice : **Angélique HÉBERT-HILAIRE**
angelique.hilaire@seine-eure.com
↳ Directrice adjointe : **Marie-Hélène DEVAUX**
marie-helene.devaux@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 89 44

Aménagement, urbanisme et habitat

↳ Directeur : **Fabien PELAPRAT**
fabien.pelaprat@seine-eure.com
↳ Directeur adjoint : **Laurent LASCoux**
laurent.lascoux@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 85 71

Direction générale des services techniques et du cadre de vie

↳ Directeur général des services techniques et du cadre de vie : **Régis PETIT** *par intérim*
↳ Secrétariat : 02 32 50 85 68

Mobilités

↳ Directeur : **Marc MONNIER**
marc.monnier@seine-eure.com
↳ Directeur adjoint : **Rudy BAHEUX**
rudy.baheux@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 89 35

Bâtiments et énergies

↳ Directeur : **Alban JOLY**
02 32 50 85 75
alban.joly@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 63 63 27

Cycle des déchets

↳ Directrice : **Sylvie PETON**
sylvie.peton@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 76 46 03 63

Cycle de l'eau et de la nature

↳ Directeur : **Olivier SWITALA**
olivier.switala@seine-eure.com
↳ Directrice adjointe en charge rivière et biodiversité : **Mélanie JUGY**
melanie.jugy@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 85 86

Direction générale des services à la population

↳ Directeur général adjoint : **Mathieu TRAISNEL**
mathieu.traisnel@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 63 63 06

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

↳ Directeur : **Antoine HUDIN**
directioncias@seine-eure.com
↳ Gestionnaire administrative et financière : 02 76 46 02 00
angelique.rupin@seine-eure.com

Enfance – Éducation

↳ Directeur : **Moncef MAGRI**
moncef.magri@seine-eure.com
↳ Directrice adjointe : **Souad CHAIB**
souad.chaib@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 63 63 13

Cohésions territoriales

↳ Directrice : **Valérie AUFRAY**
valerie.auffray@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 85 73 | 02 32 61 89 39

Équipements sportifs

↳ Directeur : **Frédéric CHADEBAUD**
frederic.chadebaud@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 77 47 00

Direction générale
des services fonctionnels

↳ Directeur général adjoint :
Sid-Ahmed SIRAT
sid-ahmed.sirat@seine-eure.com

Ressources humaines

↳ Directrice : **Brigitte DARDE**
brigitte.darde@seine-eure.com
↳ Directrice adjointe :
Marie-France HORLAVILLE
marie-france.horlaville@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 76 46 03 51

Finances

↳ Directeur : **Hervé NEVEU**
02 32 50 89 32
hervé.neveu@seine-eure.com
↳ Directrice adjointe département
budget : **Sonia DAUTRESME**
02 32 50 86 58
sonia.dautresme@seine-eure.com
↳ Directeur adjoint département
administratif et financier :
Laurent PORTENEUVE
02 32 50 89 32
laurent.porteneuve@seine-eure.com

Affaires juridiques

↳ Directeur général adjoint :
Sid-Ahmed SIRAT
sid-ahmed.sirat@seine-eure.com

↳ Responsable pôle assemblées :
Marie BAYEUX
02 32 50 89 70
marie.bayeux@seine-eure.com

↳ Responsable suivi et renouvellement
des DSP/contentieux/assurances :
Cindy LEBRUN
02 32 50 89 56
cindy.lebrun@seine-eure.com

↳ Responsable marchés publics :
Thibault LE BRIS
02 76 46 03 30
thibault.lebris@seine-eure.com

↳ Responsable service accueil :
Laura BEAURAIN
02 32 61 89 25
laura.beaurain@seine-eure.com

↳ Déléguée à la protection des données :
Isabelle CORDONNIER
02 32 50 89 29
isabelle.cordonnier@seine-eure.com



Direction des systèmes
d'information et du numérique

↳ Directeur : **Fouad FAREH**
↳ Directeur adjoint : **Pierre GARCIA**
↳ Secrétariat : 02 76 46 02 30
informatique@seine-eure.com



Accueil bureaux DSIN
Étage 3 - Tour A (CIAS - Mission Locale
– Service Informatique)
5 rue Saint-Louis, 27400 Louviers
Merci de prendre RDV ou d'annoncer
votre arrivée pour être accueilli dans les
meilleures conditions.

Un problème avec votre tablette ?
Les techniciens sont également
disponibles pour des assistances sur les
tablettes 15 minutes avant le début des
instances.

Direction générale attractivité
et valorisation du territoire

↳ Directrice générale adjointe :
Vinciane MASURE
vinciane.masure@seine-eure.com

Communication, événementiel
& moyens généraux

↳ Directrice : **Vinciane MASURE**
vinciane.masure@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 89 53
↳ Responsable événementiel & moyens
généraux : **Patrice VARILLON**
02 32 50 86 40
patrice.varillon@seine-eure.com

Réseau des enseignements
artistiques Seine-Eure

↳ Directeur : **Vincent PORTILLA**
vincent.portilla@seine-eure.com

• **Conservatoire de musique et de théâtre
à Gaillon :**
↳ Directeur : **Vincent PORTILLA**
↳ Directeur adjoint : **Frédéric SISCA**
frederic.sisca@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 52 85 78

• **École de musique, de danse et de théâtre
à Pont-de-l'Arche et Alizay :**
↳ Directeur : **Christophe MANCHON**
christophe.manchon@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 98 90 85

• **École de musique et de théâtre à Louviers :**
↳ Directrice : **Mélanie BOREL**
melanie.borel@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 65 68

Patrimoines &
Château de Gaillon

↳ Directeur : **Emmanuel POUS**
emmanuel.pous@seine-eure.com
↳ Responsable Pôle archives Seine-Eure :
Éléonore GUERRE
02 32 50 86 36
archives@seine-eure.com

Tourisme

↳ Directeur : **Frédéric MARCHAIS**
frederic.marchais@seine-eure.com
↳ Secrétariat : 02 32 50 89 53

SPL Seine-Eure événements

Société Publique Locale créée par l'Agglo
et la Ville de Louviers. Elle gère et
commercialise 3 lieux : Hub Expo & Congrès,
Carré Saint-Cyr et le Moulin.
↳ Président directeur général :
Bernard LEROY
↳ Directrice adjointe : **Stephanie CHARNY**
stephanie.charny@seine-eure-evenements.fr
↳ Secrétariat : 02 32 63 63 31

Les services ressources

Un accompagnement au service des élus



Les services ressources

Accueil des élus et du public

Le siège social de la collectivité est situé place Thorel à Louviers.

Le public est accueilli tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; sauf le vendredi après-midi, fermeture à 16h30. Un agent de gardiennage assure l'accueil en dehors des heures d'ouverture.

À l'exception des **réunions de Conseil et de Bureau**, les réunions doivent être, dans la mesure du possible, terminées au plus tard à 20h30 et à 19h30 le vendredi. Les soirs de Conseil communautaire, la porte principale reste ouverte puisque les séances sont publiques.

Salles de réunions

L'Agglo dispose de plusieurs salles de réunion réparties sur ses différents sites.

↳ Sites Agglo

↳ Hôtel d'Agglomération

1 Place Ernest Thorel, 27400 Louviers

- Salle du Conseil communautaire (100 places)
- Salle des commissions La Seine (30 places)
- L'Eure (18 places)
- Becdal (10 places)
- L'Andelle (12 places)
- L'Iton (16 places)

↳ La maison de l'habitat

11 B Rue Pierre Mendès France, 27400 Louviers

- L'Aquarium (5 places)
- La Cave (15 places)

↳ Pôle Archives

Rue Charles Cros, 27400 Louviers

30 à 50 places selon la configuration

↳ Direction des services techniques

Rue Charles Cros, 27400 Louviers

- Les deux amants (6 places)
- Lormais (8 places)
- St Lubin (10 places)
- Les Pâtures (12 places)
- La Villette (16 places)

↳ Hub Expo & Congrès

Vous souhaitez réserver une salle au Hub Expo & Congrès à Louviers ?

Formulez votre demande à :

@ stephanie.charny@seine-eure-evenements.fr

Les services ressources

Infos RH

Formation des élus

Votre statut d'élu vous permet de bénéficier de formations auprès d'organismes habilités dans le respect de l'enveloppe globale inscrite au budget.

Si vous souhaitez suivre une formation, n'hésitez pas à en informer la direction des ressources humaines qui se tient à votre disposition et qui se chargera des démarches administratives et financières.



@ brigitte.darde@seine-eure.com
@ formation@seine-eure.com

Indemnités

Votre indemnité d'élu est calculée d'après votre arrêté de délégation et versée par la direction des ressources humaines.

Par conséquent, tout changement d'adresse ou de RIB est à adresser à :

@ paiecarrieres@seine-eure.com

Cotisations Retraite

Dans le cadre de votre indemnité d'élu, vous êtes soumis à des cotisations obligatoires auprès de l'IRCANTEC (caisse complémentaire de la fonction publique) qui vous donnent droit à une pension à la fin de votre mandat.

Par ailleurs, pour améliorer votre pension de retraite, vous avez la possibilité de souscrire des contrats supplémentaires auprès des 2 organismes suivants : CAREL et FONPEL. Sur ces contrats supplémentaires, la collectivité cotise à la même hauteur que l'élu.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur les sites suivants :
<https://carelmutuelle.fr>
<https://retraite-elus.fonpel.com>

Cotisations au régime général

Si vous percevez plusieurs indemnités au titre de vos mandats d'élus, il se peut que vous ayez à cotiser en plus des cotisations IRCANTEC, à la CSG/CRDS, au DIF, à l'impôt sur le revenu si besoin, au régime général pour l'assurance maladie, l'invalidité, le décès, l'assurance vieillesse, les allocations familiales et les accidents de travail.

Ces cotisations se déclenchent quand le cumul des indemnités atteint un demi-plafond de sécurité sociale soit 2002,50 € depuis le 1^{er} janvier 2026. Les cotisations sont calculées sur l'ensemble de l'indemnité.

Les services ressources

Finances & fiscalité

Finances

Réforme de la responsabilité

des gestionnaires publics

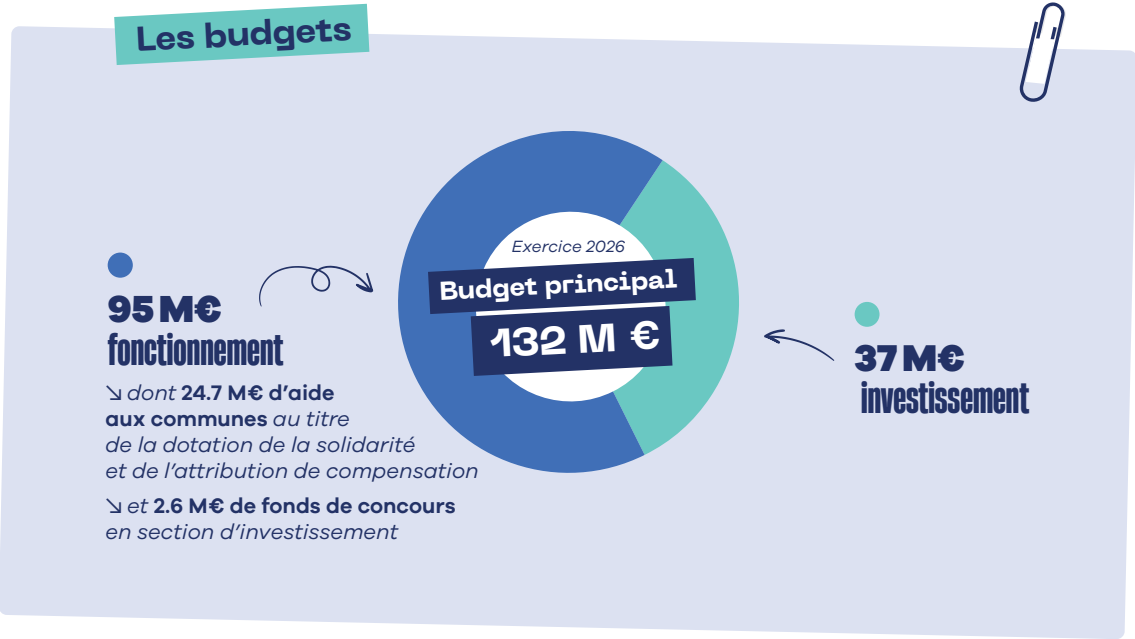
Le 1^{er} janvier 2023 marque la fin du régime spécifique des comptables, soumis jusqu'alors à une responsabilité personnelle et pécuniaire en cas de faute grave relative aux règles d'exécution des recettes et des dépenses ou à la gestion des biens publics.

La réforme de la responsabilité des gestionnaires publics s'inscrit dans la démarche de responsabilisation des gestionnaires publics portée par le programme Action publique 2022. Ce nouveau régime, qui instaure une nouvelle organisation juridictionnelle, permettra notamment de sanctionner

les gestionnaires publics, sous réserve que ces manquements aient causé un préjudice financier significatif.

La réforme conduit à un recentrage des contrôles sur les enjeux significatifs et incite les agents publics à maîtriser le fonctionnement de leurs activités. Sous l'impulsion de la direction, chaque agent ou chaque structure doit pouvoir identifier les risques ou les situations anormales afin de pouvoir les mettre sous contrôle et assurer la robustesse des processus.

L'ensemble des intervenants dans le processus de décision et de traitement de la chaîne comptable de l'Agglomération ont été sensibilisés à ces enjeux par un cabinet d'avocats spécialisés.



La fiscalité des ménages et des entreprises

Taxe d'enlèvement d'ordures

ménagères (TEOM)

L'Agglomération Seine-Eure assure la collecte et le traitement des déchets des ménages. Conformément aux dispositions de l'article 1521 et suivants du code général des impôts, la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères est un impôt qui porte sur toutes les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en sont temporairement exonérées, calculé sur la base de la valeur locative des immeubles et d'un taux fixé chaque année par le Conseil communautaire. Actuellement il est de 13,45 %.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne présente pas le caractère d'une rémunération pour le service rendu mais celui d'une imposition à laquelle est normalement soumis tout contribuable assujéti à la taxe foncière à raison d'un immeuble situé dans une commune où fonctionne un service d'enlèvement des déchets même lorsqu'il n'utilise pas ce service.

Tous propriétaires et usufruitiers sont assujettis à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qu'il s'agisse ou non de particuliers.

Le produit de la TEOM perçu permet de financer les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets des ménages.

Taxe foncière

L'Agglomération Seine-Eure est le seul EPCI du département qui n'applique pas de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, mais uniquement sur les propriétés non bâties. Il est fixé à 2,77 %.

Taxe d'habitation

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 (loi n°2019 – 1479 du 28 décembre 2019) instaure la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette suppression, amorcée par la loi de finances pour 2018, s'est effectuée progressivement, jusqu'en 2023.

Le législateur a prévu un mécanisme visant à compenser cette perte de recettes publiques pour les collectivités. L'Agglo Seine-Eure perçoit ainsi, une fraction du produit net de TVA.

La taxe d'habitation est toutefois maintenue sur les résidences secondaires ou assimilés. Son taux est de 7,14 %.

Cotisation foncière

des entreprises

↳ Nouvelles entreprises :

Une entreprise est exonérée de CFE l'année de sa création (jusqu'au 31 décembre de l'année en cours); sa base d'imposition est réduite de 50 % l'année suivante.

↳ Cotisation minimale :

Les entreprises ne disposant pas de local professionnel ou exerçant une activité à domicile sont imposées sur la base d'une cotisation minimum de CFE, évolutive en fonction du chiffre d'affaires ou des recettes de l'entreprise, déterminée par le Conseil communautaire.

↳ Les exonérations de CFE sur le territoire :

Le Conseil communautaire a voté une exonération permanente de CFE des salles de cinéma ainsi que des librairies indépendantes.



Taxe sur la gestion des milieux

aquatiques et prévention des inondations

La GEMAPI est une compétence obligatoire confiée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018.

À noter que c'est un montant de produit qui est voté en Conseil communautaire et non un taux. Ce montant de produit à percevoir est ensuite réparti sur les différentes bases d'imposition de la taxe foncière, de la taxe d'habitation et de la CFE.

Depuis son instauration en 2021, le montant de produit est de 1 225 000 €.

Suppression de la cotisation

sur la valeur ajoutée des entreprises

La loi de finances 2023 a acté la suppression de la CVAE, l'objectif étant d'optimiser la compétitivité des entreprises.

La perte de produit engendrée est compensée annuellement par l'affectation d'une fraction de produit net de TVA de l'État.

Pour déterminer le produit net de TVA, il a été retenu la moyenne de produit des 4 dernières années de CVAE.

Imposition forfaitaire

des entreprises de réseaux

L'IFER est un impôt qui vise les entreprises exerçant leur activité dans les secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications en faveur des collectivités.

Les 10 composantes de l'IFER sont : les centrales nucléaires, photovoltaïques et hydrauliques, les éoliennes terrestres, les transformateurs électriques, les stations radioélectriques, les installations gazières, le matériel ferroviaire roulant, les répartiteurs principaux de la boucle de cuivre, les installations de production de l'électricité d'origine géothermique.

La plus grande ferme de panneaux photovoltaïques de Normandie est en Seine-Eure, et se situe à Saint-Étienne-sous-Bailleul.

Taxe sur les surfaces commerciales

La TASCOM est due par toute entreprise qui exploite un commerce de détail de plus de 400 m² et dont le chiffre d'affaires annuel HT est au moins égal à 460 000 €.

Seuls les établissements ouverts depuis le 1^{er} janvier 1960 sont soumis à la TASCOM.

Une Agglo connectée

Toute l'actu pour ne rien manquer



UNE AGGLO CONNECTÉE

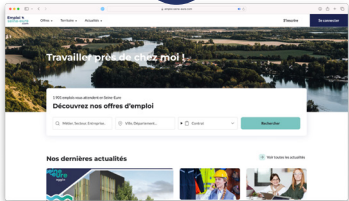
Les sites internet

L'Agglo Seine-Eure dispose de plusieurs sites internet pour répondre aux besoins variés de ses habitants, usagers et partenaires. Ces sites couvrent des domaines tels que les services publics, l'emploi, le tourisme, le logement, la culture, les équipements sportifs et les événements, permettant à chacun d'accéder facilement à l'information et aux services proposés par l'Agglo.



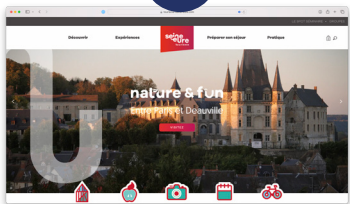
agglo-seine-eure.fr

Portail d'information et de services au cœur de la vie intercommunale : services publics, projets de développement, vie locale et démarches utiles au quotidien de ses habitants.



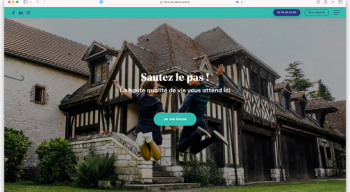
emploi.seine-eure.com

Le portail des offres d'emploi, formations et stages du territoire.



tourisme-seine-eure.com

Explorez le territoire à travers les lieux emblématiques, loisirs et événements.



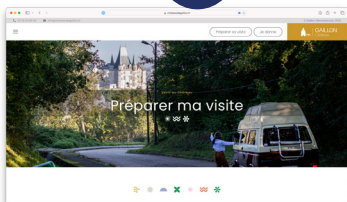
vivre-en-seine-eure.fr

Le site pour vous aider à vous installer en Seine-Eure et pour connaître toutes ses pépites.



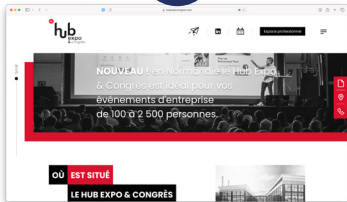
maison-habitat.seine-eure.fr

Le site pour connaître toutes les démarches liées à l'habitat.



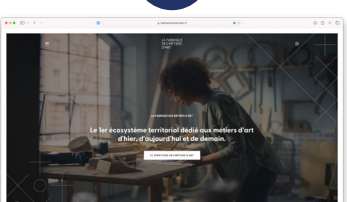
chateaugaillon.fr

Pour préparer sa visite au Château de Gaillon et suivre son actualité.



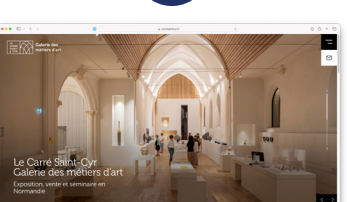
hubexpocongres.com

Site officiel du Hub Expo & Congrès à Louviers, dédié à l'accueil et à l'organisation de salons, congrès et événements.



fabriquemetiersd'art.fr

Site dédié à l'écosystème du luxe et de l'artisanat d'art sur le territoire.

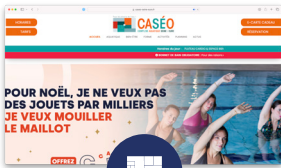


carresaintcyr.fr

Pour connaître les expositions et événements en cours au Carré Saint-Cyr, Galerie des métiers d'art.

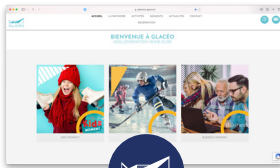


Les sites internet gérés par les délégataires



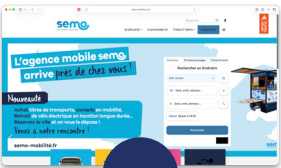
caseo-seine-eure.fr

Caséo à Louviers : un complexe aquatique unique alliant sport, détente et santé.



patinoire-glaceo.fr

Le site de la première patinoire de l'Eure.



semo-mobilite.com

Les services de mobilité de l'Agglomération Seine-Eure.



Je m'informe

Ne rien manquer...

Le Mag : Mon Agglo

Le magazine de l'Agglo est né en 2012. Il est distribué dans tous les foyers du territoire mais également dans les commerces, lieux publics et entreprises.

Actualités, portraits de personnalité du territoire, implantations d'entreprises, idées de sortie, etc., sont à retrouver à chaque numéro.

Vous avez un sujet à valoriser dans le prochain Mag ?

✉ barbara.rouyer@seine-eure.com

La newsletter : 5 min' chrono



5 minutes... Le temps qu'il vous faudra pour connaître toute l'actualité de l'Agglo Seine-Eure ! Découvrez dans cette newsletter les infos marquantes, l'essentiel de l'actu et les prochains rendez-vous du territoire. Elle est envoyée par mail toutes les semaines, ou tous les 15 jours, aux agents et élus de la collectivité, en fonction de l'actu.

La newsletter : Goodnews

Marre des infos qui dépriment ? Nous avons le remède ! Abonnez-vous à la newsletter de l'Agglo pour prendre une bonne dose d'optimisme. Cette newsletter mensuelle est remplie d'infos positives du territoire et de bonnes nouvelles !

L'application :

Seine-Eure avec vous

En 2025, l'Agglo Seine-Eure a créé une application de territoire destinée à simplifier le quotidien des habitants. Elle regroupe les informations et services essentiels : actualités, agenda, transports, collecte des déchets, signalements, démarches en ligne...

Téléchargez l'appli en scannant le QR code



L'Agglo sur les réseaux

Abonnez-vous aux différents réseaux sociaux de l'Agglo afin d'être parfaitement informé sur les projets et les événements du territoire !



Instagram

@agglo_seineeure



Un véritable cabinet de curiosités pour connaître les coulisses de l'Agglo et du territoire.



La beauté du territoire est mise en avant essentiellement par la photo sur ce réseau.

@lafabriquedesmetiersd'art



Pour valoriser l'écosystème dédié aux métiers d'art et du luxe en Seine-Eure.

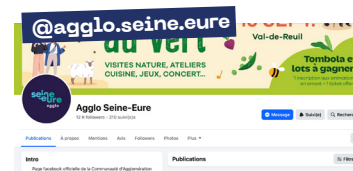


Pour découvrir les œuvres et les artistes de la dernière exposition de cette galerie d'art.

@destinationseineure

@carrestcyr

Facebook



Suivez le compte officiel de l'Agglo Seine-Eure pour ne rien rater !

📍 www.facebook.com/agglo.seine.eure



Faites le plein d'idées de sorties et découvrez toutes les pépites du territoire Seine-Eure !

📍 www.facebook.com/seine.eure.tourisme.louviers



Retrouvez le Réseau des enseignements artistiques sur Facebook !



Retrouvez l'Agglo en vidéo sur le compte YouTube !



LinkedIn



Dédié aux professionnels sur des thématiques liées à l'emploi, au recrutement et à l'attractivité du territoire.

agglo Seine-Eure



X

X (ex-Twitter) dédié aux professionnels et aux institutionnels, ce réseau permet de relayer les actualités de l'Agglo.

AggloSeineEure

Direction de la publication :

Bernard Leroy, Président de l'Agglo Seine-Eure
Vinciane Masure, Direction de l'attractivité
et de la valorisation du territoire

Rédaction :

Stacy Lefevre, Judith de Biasio, Vinciane Masure
Avec la contribution des services de l'Agglo

Conception-réalisation :

Manon Bechet, Direction de la communication
© Crédits photos : Samuel Bocquillon & Slahédine Halitim,
JF Lange, Agglo Seine-Eure

Impression :

Imprimé sur du papier recyclé par IRS, Bosroumois

© AggloSeine-Eure 2026

Notes

This image shows a full page of a notebook or worksheet template. It consists of approximately 20 evenly spaced, horizontal blue dashed lines running across the width of the page. The background is plain white, and there are no margins, text, or other markings present.

Notes



A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

Notes



A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

Notes



Hôtel d'Agglomération

1, place Ernest Thorel
27400 Louviers

02 32 50 85 50
agglo-seine-eure.fr



seine
-eure
agglo